



CLUB D'ÉDUCATION CANINE DE TOMBLAINE

Siège social : Maison des associations Espace Jean Jaurès.
3, avenue de la Paix 54510 TOMBLAINE
Président : 03.83.21.29.57



DEMANDE D'ADHÉSION

NOM Prénom

Né(e) le A

Adresse

Ville Code Postal

Profession Employeur

Tél domicile Tél portable

Adresse E-mail

VOTRE CHIEN

Nom Affixe

Race Sexe

Né(e) le N°L.O.F

N° tatouage / Puce

Son caractère

Vétérinaire Assureur

Je m'engage à respecter les statuts, le règlement intérieur et à fournir tous les justificatifs nécessaires.

Le club canin à utiliser mon image sur des supports photos et/ou vidéos à des fins pédagogiques et/ou éventuellement publicitaires :

- J'autorise
- Je n'autorise pas

Je règle la somme de 140,00 € (60 € de droit d'entrée et 64 € de cotisation valable 1 an dont 16 € seront reversés par le CECT à la Société Canine de Lorraine) par :

- Chèque (à l'ordre du CECT)
- Espèces

Fait à..... Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »



CLUB D'ÉDUCATION CANINE DE TOMBLAINE

Siège social : Maison des associations Espace Jean Jaurès.
3, avenue de la Paix 54510 TOMBLAINE
Président : 03.83.21.29.57



DOSSIER D'INSCRIPTION

Documents à fournir :

- Copie de la carte d'identité recto / verso du propriétaire du chien.
 - Photocopie du certificat de vaccination ou photocopie du passeport.
A NOTER : Bien que n'étant plus obligatoire, la vaccination contre la rage reste vivement conseillée.
 - Photocopie du certificat de stérilisation pour les chiens soumis à cette obligation.
 - Renouvellement annuel de l'attestation d'assurance RESPONSABILITÉ CIVILE.
 - Pour les chiens de 2^{ème} catégorie :
 - Le permis pour chiens de + de 12 mois
 - Ou le permis provisoire
 - Ou l'attestation d'aptitude pour les plus jeunes
 - Acceptation de notre règlement intérieur.
 - Demande d'adhésion dûment remplie et signée.
 - Présentation du carnet de santé du chien.
 - Autorisation parentale pour les mineures.
 - Règlement des droits d'entrée d'un montant de 60€ + règlement de la cotisation annuelle de 64€ + 16€ reversés à la Société Canine de Lorraine (qui vous adressera ensuite directement votre carte d'adhérent).
- Soit, un sous totale de : 140€**

L'acceptation d'adhésion au groupe Facebook du Club d'éducation Canine de Tomblaine est validé après inscription complété.

HORAIRES

Samedi

10h15	11h	11h15	12h	14h30	16h
Chiot à partir de 5 mois		Chiots moins de 5 mois		Ados et Adultes	
Moniteur : Pascal RICHARD 06 16 42 45 98		Moniteur : Pascal RICHARD 06 16 42 45 98		Moniteur : Didier MALGLAIVE 06 78 16 04 05	

Dimanche

10h	12h
Ados et Adultes	
Moniteur : Emilie MORIZOT 06 33 18 10 62	

Pour tout renseignement complémentaire :
Jean Pierre GERARDIN, Président : 06 03 78 04 16
Didier MALGLAIVE, Vice-président : 06 78 16 04 05